

Compte de libre passage pilier 2a

Vous souhaitez placer votre avoir de pension du 2^e pilier sous forme avantageuse? Notre compte de libre passage est précisément ce qu'il vous faut!

profitez de taux d'intérêts attrayants

Lors d'un changement d'emploi, les avoirs auprès des caisses de pension sont généralement virés à l'institut de prévoyance du nouvel employeur. Dans les cas où cela n'est pas possible, nous vous proposons une préservation du capital de prévoyance avec le compte de libre passage.

Bon à savoir: Nous informons nos clients sur les modifications de nos taux d'intérêts: wir.ch/info-taux

Retraits

Selon le règlement de la fondation de libre passage de la Banque WIR.

Sécurité maximale

Votre argent est en sécurité à la fondation de libre passage de la Banque WIR. Cette Fondation est indépendante et signe responsable pour la sécurité et la gestion des avoirs de prévoyance que lui confient ses clients. Créée le 19.02.2003, elle remporte un franc succès sur le marché suisse et gère actuellement des capitaux de prévoyance totalisant plus de 500 millions de francs suisses.

Contact

Vous souhaitez ouvrir un compte de libre passage? Nous discutons volontiers des détails avec vous. Vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone **0800 947 948** ou par e-mail à info@wir.ch.

Nous vous attendons avec plaisir!